

## Jugeals-Nazareth

### Procès-verbal du Conseil Municipal du mardi 23 février 2021.

Par convocation du 17 février 2021 le Conseil Municipal est invité à se réunir mardi 23 février 2021 à la salle Jean Moulin à 17 H 50.

#### **Ordre du jour :**

- Désignation du secrétaire de séance
- Instauration du huis clos compte tenu du contexte sanitaire
- Approbation du PV de la séance précédente
- Travaux esplanade Eglise Saint Gilles - choix et demande de subvention
- Programme voirie 2021 - choix et demande de subvention
- Acquisition logiciel de gestion des cimetières - choix et demande de subvention
- Eclairage public - mise aux normes - en partenariat avec la FDEE 19
- Indemnités horaires pour travaux supplémentaires - mise à jour des cadres d'emplois
- Modification des statuts du SIAV - actualisation et adhésion de la commune de Saint Solve
- Adhésion de la commune à la compétence à carte sauvegarde du patrimoine
- Eclairage du stade
- Divers

-----

La séance est ouverte à 18 heures sous la présidence de Monsieur Le Maire Gérard Bagnol.

#### **Conseillers présents :**

Lorraine Bromet, Aline Ceret, Henrique Da Costa, Maria Da Silva, Priscille Gaumy, Frédéric Gouguet, Richard Landraud, Emmanuel Mazaudoux, Nathalie Réveillère et Christian Poulvélarie.

#### **Conseillers absents excusés et représentés :**

Joël Chastin ayant donné procuration à Richard Landraud.  
Marie-France Daigurande ayant donné procuration à Christian Poulvélarie.  
Sylvie Grelet ayant donné procuration à Aline Ceret.  
Franck Valet ayant donné procuration à Gérard Bagnol.

#### **► Désignation du secrétaire de séance.**

Aline Ceret est nommée secrétaire de séance.

#### **► Instauration du huis clos compte tenu du contexte sanitaire.**

Monsieur Le Maire, propose aux membres du conseil municipal que cette réunion se déroule à huis clos en raison de l'état d'urgence sanitaire lié au Covid-19.  
Huis clos voté à l'unanimité.

#### **► Approbation du PV de la séance précédente.**

Le procès-verbal de la séance du 17 novembre 2020 est voté à l'unanimité.

#### **► Travaux esplanade Eglise Saint Gilles - choix et demandes subventions.**

Monsieur Le Maire informe que des travaux d'aménagement de l'esplanade Saint Gilles sont nécessaires. Des devis ont été demandés, 3 entreprises ont adressés des offres en Mairie, dont 2 avec un plan plus détaillé des travaux.

Il s'agit de :

- Colas 28340,30 € HT / 34008,36 € TTC
- Spie Batignolles Malet 19106,35 € HT / 22927,62 € TTC
- Eurovia 27149,00 € HT / 32578, 80 € TTC

Après avis de la commission investissements achats, du bureau et échanges entre les conseillers municipaux, Monsieur le Maire propose :

- de retenir l'entreprise Colas pour un montant des travaux de 28340,30 € HT /34008,36 € TTC. Son offre répond d'avantage à la demande.

- de solliciter le Conseil Départemental au titre de la contractualisation (25%) 7085,07 €
- de solliciter l'Etat pour une subvention DETR (40%) 11336,12 €
- fonds propres de la commune 15587,17 €
- de demander une autorisation anticipée de commencement des travaux.

Après lecture de la délibération par Monsieur Le Maire, il est procédé au vote.

**Vote à l'unanimité.**

► **Programme voirie 2021 - choix et demandes subventions.**

Monsieur Le Maire informe que des travaux de réfection de voiries ainsi que des aménagements de sécurité doivent être réalisés sur certaines voies communales.

Les travaux envisagés concernent le Chemin du Clos, l'Impasse de la Borie Basse, le Chemin de la Ronde, la Route du Château. 4 ralentisseurs Route du Mas et 4 autres Route de Malpeyre.

Trois offres sont parvenues en Mairie.

Il s'agit de :

- Colas 45116,00 € HT / 54139,20 € TTC
- Spie Batignolles Malet 47038,55 € HT / 56446,26 € TTC
- Eurovia 53223,50 € HT / 63880,20 € TTC

Il est proposé après avis de la commission investissements achats, du bureau et échanges entre les conseillers municipaux :

- de retenir l'entreprise Colas pour un montant du projet de 54139, 20 € TTC.
- de solliciter le Conseil Départemental au titre de
  - la dotation voirie 2021 pour 6000 €
  - amende de police, 35% sur le montant des aménagements de sécurité soit 7616 €
- de solliciter l'Agglo de Brive pour une subvention Fonds de Solidarité Territoriale de 13534,80 €
- fonds propres de la commune 26988,40 €
- de demander une autorisation anticipée de commencement de travaux

Après lecture de la délibération par Monsieur Le Maire, il est procédé au vote.

**Vote à l'unanimité.**

► **Acquisition logiciel de gestion des cimetières - choix et demandes subventions.**

Les outils utilisés actuellement pour la gestion des cimetières montrent leurs limites. Monsieur Le Maire indique au Conseil Municipal qu'il serait souhaitable d'acquérir un logiciel de gestion des cimetières permettant la dématérialisation et le regroupement des données concernant chaque concession.

4 entreprises ont été contactées, 3 offres sont parvenues en Mairie, dont 2 du même prestataire.

Il s'agit de :

- 3D Ouest (sans reprise de données) 1745,00 € HT / 2094,00 € TTC
- 3D Ouest (avec reprise de données) 3175,00 € / 3810,00 € TTC
- Sistec 2115,00 € HT / 2538,00 € TTC

Monsieur Le Maire propose, après avis de la commission investissements achats, du bureau et échanges entre les conseillers municipaux :

- de retenir l'entreprise Sistec pour un montant du projet de 2538,00 € TTC
- de solliciter l'Etat pour une subvention au titre de la DETR « acquisition de matériel informatique des mairies et de logiciels informatiques » 40% du HT soit 846,00 €
- de demander une autorisation anticipée d'acquisition du logiciel.

Après lecture de la délibération par Monsieur Le Maire, il est procédé au vote.

**Vote à l'unanimité.**

► **Eclairage public - mise aux normes - en partenariat avec la FDEE 19.**

Monsieur Le Maire informe que le parc d'éclairage public est vétuste.

Monsieur Richard Landraud ajoute que des travaux de rénovation et de renouvellement des installations est à prévoir (armoires, coffrets et luminaires). Dans un premier temps, il s'agit d'une mise aux normes pas de création de nouveaux luminaires. La FDEE19 accorde aux communes des subventions, 50 % du HT et prend en charge la TVA. Les lieux rénovés : voie Romaine, route du Maurel, une partie de la route de Turenne, route du Stade, rue Jean Moulin, Puy de Pommier, la Lande Haute et le Mas. Une estimation des travaux sera faite par le cabinet Dejante, ensuite un devis par la société Miane et Minatier.

Plus tard, en consultant les administrés des nouveaux éclairages seront mis en place.  
Cette dépense est à prévoir au budget.

► Indemnités horaires pour travaux supplémentaires - mise à jour des cadres d'emplois.

En accord avec Monsieur Le Trésorier, il appartient au Conseil Municipal de fixer par cadre d'emplois et fonction la liste des emplois qui en raison des missions exercées ouvrent droit à la rémunération des heures supplémentaires dans des conditions fixées par décret.

Lecture de la délibération qui prendra effet au 1 mars 2021 par Monsieur Le Maire.

**Vote à l'unanimité.**

► Modification des statuts du SIAV - actualisation et adhésion de la commune de Saint Solve.

Une nouvelle commune, Saint Solve, adhère au comité syndical du SIAV.

Par délibération du 8 décembre 2020 le comité syndical du SIAV a adopté la modification des statuts pour l'actualisation et l'adhésion de la commune de Saint Solve.

Monsieur Le Maire propose au Conseil Municipal d'adopter la modification des statuts avec l'adhésion de la commune de Saint Solve à titre individuel aux cartes sentiers et sauvegarde du patrimoine.

**Vote à l'unanimité.**

► Adhésion de la commune à la compétence à carte sauvegarde du patrimoine.

La commune de Jugeals-Nazareth adhère par l'intermédiaire de la CABB au SIAV pour la carte «GEMAPI» et «opérations aménagements» et à titre individuel à la carte «sentiers»

Le SIAV propose d'autres compétences dont la carte «sauvegarde du patrimoine».

Monsieur Le Maire propose d'adhérer à titre individuel à la carte « sauvegarde du patrimoine » dont l'objectif est la sauvegarde du patrimoine vernaculaire public en lien avec le milieu aquatique présentant un intérêt pour le territoire. Cette adhésion n'entraîne pas de cotisation supplémentaire.

Lecture de la délibération par Monsieur Le Maire

**Vote à l'unanimité.**

► Eclairage du stade.

Des devis ont été réalisés :

- un pour le city stade pour fourniture et pose de projecteurs d'éclairage montant TTC 1435,20 €.

- un pour le stade de foot pour fourniture et pose de projecteurs d'éclairage montant TTC 2930,38 €.

Après concertation avec le club de foot, devant faire un choix, celui-ci se porte sur l'éclairage du stade.

Suite à la réunion avec la commission travaux du 09.02.2021, l'objectif principal est de fournir une bonne visibilité sur le stade, il semble dommage de laisser de vieilles lampes, une étude mieux appropriée est en cours.

Pas de décision prise pour l'instant, mais avec le budget à venir les travaux d'éclairage du stade seront prévus.

► Divers.

- Le véhicule Renault Kangoo acheté d'occasion au garage Bouny pour la somme de 8900 € est en service. Il est équipé d'un attelage, un kit d'aménagement pour le rangement intérieur a été livré et installé pour la somme de 652 €.

- Monsieur Le Maire informe avoir rencontré vendredi 19 février avec Monsieur Richard Landraud l'association Bien Vivre à Jugeals-Nazareth représentée par Madame Marylin Bornes (Présidente) et Monsieur Pestourie (Secrétaire) concernant la sécurisation de la RD158.

- Jeudi 25 février 2021 une table ronde consacrée à la coordination des aménagements routiers entre le Lot et la Corrèze aura lieu à la Grange Rouge à Turenne en présence de divers représentants du Conseil Départemental du Lot et de la Corrèze dont les présidents Monsieur Coste et Monsieur Rigal, d'élus locaux, des maires des communes environnantes et des représentants des associations environnementales de Turenne, Noailles et Jugeals-Nazareth.

- Autorisation est donnée à Christian Poulvélarie pour faire réaliser des photos par un photographe professionnel afin de pouvoir mettre à jour le nouveau site internet et mettre en valeur la salle polyvalente Jean Moulin. Montant des frais 375 €.

- Le 24 mars le Conseil Départemental en prévision d'une randonnée pour « balades en Corrèze » donne rendez-vous à 10 h 30 à la salle polyvalente Jean Moulin pour l'organisation du parcours et à 14 h pour la reconnaissance du circuit en présence d'élus et de représentants de l'association JN Rando.

<b>NOMS - PRENOMS</b>	
Gérard BAGNOL	■
Lorraine BROMET	■
Aline CERET	
Joël CHASTIN	■
Henrique DA COSTA	■
Marie-France DAIGURANDE	■
Maria DA SILVA	■
Priscille GAUMY	■
Frédéric GOUGUET	■
Richard LANDRAUD	
Emmanuel MAZAUDOUX	■
Nathalie REVEILLERE	
Sylvie GRELET	
Christian POULVELARIE	■
Franck VALET	■

- La VMC de la mairie était hors service la réparation est effectuée.

- La fermeture d'une classe est à déplorer pour la prochaine rentrée scolaire.

- Fin janvier, une boîte de connexion qui se situe vers la cantine a « fondu » provoquant une longue coupure de courant. Cette panne avait été signalée immédiatement sur le site « comme ma ville ».

- Un administré a adressé un mail en mairie considérant que des concitoyens créent de la pollution visuelle en entassant des gravats, des amoncellements de matériaux, des stationnements abusifs et autres. Il demande à ce que chacun limite les abus.

Levée de séance à 20 heures 20.

